

En 2017, quelle "personnalité" aura le plus marqué l'année au Burundi ?

@rib News, 01/01/2018 La CPI « Personnalité de l'année 2017 » au Burundi Au Burundi, ce sont deux événements majeurs, quasi simultanés, autour de la Cour pénale internationale (CPI) qui ont incontestablement marqué l'année 2017 qui vient de s'écouler.

1° Le Burundi est devenu en 2017 le premier pays à quitter la Cour pénale internationale (CPI), créée il y a quinze ans à La Haye pour poursuivre les auteurs des pires atrocités dans le monde. Le Burundi avait annoncé il y a un an qu'il se retirait du Traité de Rome qui crée la CPI, mais ce retrait n'est effectif que depuis le vendredi 27 octobre 2017. 2° Par une décision datée du 25 octobre 2017 mais rendue publique le 9 novembre 2017, les juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont autorisé le Procureur de la Cour à ouvrir une enquête sur des crimes de guerre ou contre l'humanité qui auraient été commis au Burundi depuis le déclenchement de la crise en cours, en avril 2015. Les magistrats ont jugé que « la Cour était compétente à l'égard de crimes qui auraient été commis pendant que le Burundi était un État partie au Statut de Rome ». « La Cour demeure compétente à l'égard de tout crime relevant de sa juridiction qu'il a été commis jusqu'au 26 octobre 2017 inclus, et ce, malgré le retrait du Burundi. Elle peut donc exercer sa compétence même après que ce retrait a pris effet dès lors que l'enquête ou les poursuites portent sur les crimes qui auraient été commis à l'époque où le Burundi était un État partie au Statut de Rome. En outre, le Burundi est tenu de coopérer avec la Cour dans le cadre de cette enquête car celle-ci a été autorisée le 25 octobre 2017, avant la date à laquelle le retrait a pris effet. Cette obligation de coopérer subsiste tant que dure l'enquête, et elle s'applique à toute procédure résultant de celle-ci. Le Burundi a accepté ces obligations lorsqu'il a ratifié le Statut de Rome », a indiqué la CPI. En 2018, on s'achemine vers un bras de fer terrible entre la CPI et le gouvernement de Bujumbura qui a dénoncé l'autorisation d'enquête annoncée par les juges de la Cour et annoncé qu'il ne collaborera pas avec la CPI. « La CPI, corrompue, vient de se tirer encore une balle dans le pied. (...) La tricherie saute aux yeux. Sans doute que le Burundi sortira vainqueur de cette bataille, c'est la dernière carte de l'Occident », selon la présidence burundaise. La Rédaction

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});